



N° D1/22/364 /MINFOPRA/SG/DDRHE

Yaoundé, le 15 OCT 2020

## **COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE**

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe les candidats admissibles aux épreuves orales des concours de formation pour le recrutement des élèves à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) et dans les Centres Nationaux de la Jeunesse et des Sports (CENAJES) qu'ils passeront lesdites épreuves comme annoncé, au choix, en présentiel à l'INJS (Yaoundé) ou par visioconférence, le **mercredi 21 octobre 2020 à 07 heures précises**, munis de leur carte nationale d'identité et du récépissé de dépôt du dossier.

Les candidats désireux de passer les épreuves orales par visioconférence sont invités à se faire enregistrer à la délégation régionale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative la plus proche de leur lieu de résidence, au plus tard le **vendredi 16 octobre 2020 à 18 heures**.

En prélude auxdites épreuves, il est prévu dans les différentes délégations régionales, des séances de préparation gratuites, afin de permettre aux candidats qui le souhaitent, de se familiariser avec l'outil technologique qui servira à la tenue des épreuves orales par visioconférence.

### **Ampliations :**

- MINFOPRA/CELCOM pour large diffusion ;
- MINFOPRA/Site web ;
- CRTV Radio/Télé ;
- SOPECAM ;
- Archives/Chrono ;
- Affichage.

Le Ministre de la Fonction Publique  
et de la Réforme Administrative



**Joseph LE**